



FEP

08 Février 2016

FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PRIVÉS

www.fep.cfdt.fr



**S'ABONNER A LA
NEWSLETTER DU SITE FEP**

NEWSLETTER

S'abonner à la newsletter :

VOTRE ADRESSE E-MAIL

PERSONNEL OGE

REVISION DES CLASSIFICATIONS

OUVERTURE des NÉGOCIATIONS



- Les classifications mises en place en 2010 devaient permettre aux salariés des établissements catholiques d'enseignement une prise en compte de leur activité réelle, mais aussi une évolution de carrière par la reconnaissance progressive de l'expérience et de l'expertise dans le poste de travail. Au bout de cinq années, nous constatons que ce n'est pas le cas.
- L'obligation quinquennale de négocier les classifications de la Convention collective Sep va permettre à la **Fep-CFDT** de revenir sur différents points importants.
- La **Fep-CFDT** a demandé que les sujets suivants soient abordés lors de ces négociations :
 - La révision des classifications pour notamment :
 - corriger les défauts structurels des classifications
 - revaloriser la strate II (actuellement sous-évaluée)
 - introduire de nouvelles fonctions dans le référentiel
 - rendre obligatoire la fiche de poste et de classification pour chaque salarié
 - Garantir une évolution de carrière à chaque salarié
 - Le maintien des droits à congés payés pendant les arrêts maladie

Première séance de négociation le 2 février 2016 : négociation d'un accord de méthode

Sont prévues :

4 séances plénières avant les vacances d'été,
2 jours consécutifs en octobre 2016
puis 2 autres séances plénières.

La 2^{ème} séance de négociation est prévue le 3 mars 2016